

**EXTRAIT DU REGISTRE DES**  
**DELIBERATIONS N°: 56**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-huit, le samedi 3 novembre à 16h30, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le vendredi 26 octobre 2018, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7**

**PRÉSENTS :**

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Marc PARISSET

**ABSENTS :** Edouard BOS, Michel JORCIN, Patrick HUSTACHE

**POUVOIRS :**

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET : mutualisation logiciel marché public (prestataire AGYSOFT / Marcoweb)**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet de convention de mutualisation d'un progiciel de l'achat public. L'objectif de ce logiciel et de sa mutualisation est de permettre la fiabilisation de la commande publique, simplifier la procédure, uniformiser les documents pour les communes adhérentes et avoir une gestion globale des projets pour une visibilité accrue.

La convention prévoit notamment que les communes de moins de 500 habitants bénéficient d'une redevance annuelle gratuite, et une participation initiale pour le paramétrage dans chaque commune de 425,00 € HT (par commune, une seule fois).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide d'adhérer à ce service commun de mutualisation d'un logiciel marché public.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme



Le Maire,  
Stéphane GIRARD

